

FICHE TECHNIQUE N°1728 V03-2024

SOUS COUCHE ANTIROUILLE METAUX

Sous-couche tous métaux.











DESTINATION

S'applique directement sur fer, zinc, galvanisé, électrozingué, aluminium.

PROPRIÉTÉS

- Protège le support contre la rouille
- Peut être recouvert par des peintures de finition glycéro ou acrylique.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1. Pour les surfaces exposées au soleil, choisir des teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35% ou dont le coefficient d'absorption solaire est inférieur à 0,7.

PRÉPARATION

- Le fond doit être propre, sec, sain et non gras.
- Les anciennes peintures adhérentes, après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés, seront convenablement lessivées.
- Sur supports neufs, dégraisser au moyen de solvants cétoniques.
- Sur aluminium poli, dépolir avec du papier abrasif fin.
- Sur métaux anciens oxydés, éliminer à la brosse métallique les chancres, la calamine et les oxydes pulvérulents, puis utiliser un nettoyant dérochant et phosphatant avant mise en peinture.

APPLICATION

- Bien mélanger avant utilisation.
- S'applique en 1 couche au pinceau, au rouleau ou au pistolet.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUTION

Diluant : White spirit Dilution brosse-rouleau : 0 à 5% Dilution pistolet : 8 à 10%

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM	LIANT	RENDEMENT
Mat	Résine Glycérophtalique	8 à 10 m²/L
BRILLANT SPECULAIRE	DENSITÉ	CONSERVATION
Inférieur à 10 à 85°	1,44	24 mois
TEINTES	SECHAGE	CONDITIONNEMENT
Blanc	(à 23°C, H.R. :50 %) • Sec : 4 heures	0,5L, 2,5L
	• Recouvrable : 24 heures	

CARACTÉRISTIQUES RÈGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Merci de consulter notre fiche de données de sécurité

RÈGLEMENTATION COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i): 500 g/l. Ce produit contient moins de 495 g/l de COV.

DÉCHETS

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.



"Information sur le niveau d'émissior de substances volatiles dans l'ai intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc..